



**TERMES DES REFERENCES DE RECRUTEMENT DES ASSISTANTS TICs POUR LE RECENSEMENT  
PILOTE**

**I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION**

Le Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) est l'une des plus importantes opérations de collecte statistique que puisse entreprendre un pays. C'est le mode privilégié de collecte des données statistiques sur la population qui permet, tant au niveau global de tout le pays qu'au niveau déconcentré le plus fin, de : i) disposer de données sociodémographiques et socioéconomiques de base, ii) déterminer les caractéristiques de l'habitat et les éléments du cadre de vie, iii) constituer une base de sondage fiable pour les enquêtes spécifiques auprès des ménages, iv) disposer des informations sur les infrastructures communautaires de base

Par décret N° 100/109 du 30 novembre 2020 portant institution du Recensement Général de la Population, de l'Habitat, de l'Agriculture et de l'Élevage (RGPHAE, 2022), il y a une volonté manifeste du Gouvernement du Burundi d'actualiser les données du RGPH de 2008 devenues obsolètes.

Le dénombrement de la population est l'étape cruciale du recensement qui occupe une place déterminante car c'est lui qui fournit les données de base permettant de connaître l'effectif et les caractéristiques de la population. Comme les autres phases du recensement, le dénombrement nécessite une bonne préparation, un personnel de terrain bien formé ainsi que des matériels et équipements adéquats et en quantité suffisante.

Les particularités de ce RGPH que le Burundi est en train d'organiser est qu'il sera « couplé avec le recensement général de l'agriculture et de l'élevage (RGAE) » qui est une opération statistique de grande envergure destinée à recueillir, à traiter, analyser et diffuser des informations du secteur agro-pastoral.

Dans un contexte marqué par l'obsolescence des indicateurs statistiques, disponibles pour assurer la conception et le suivi efficace des politiques de développement socio-économique et agropastoral, de réduction de la pauvreté et de l'insécurité alimentaire, le Gouvernement du Burundi a décidé de conduire son RGPHAE.

L'importance du RGPHAE du Burundi est donc pertinente et actuelle. Il s'appréciera notamment à travers l'utilisation de ses résultats pour l'aménagement du territoire, la gestion des espaces urbains, la définition des politiques agricole, éducative et sanitaire, l'alimentation de la population en eau potable, l'accès à l'énergie, l'amélioration de l'environnement, etc. Principalement, la variable « population » en termes d'effectif, de sa composition par âge et par sexe, de sa répartition spatiale est indispensable pour pouvoir conduire des politiques en faveur de groupes spécifiques.

Le développement fulgurant des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) et leur utilisation accrue dans les recensements et enquêtes démographiques est une opportunité pour le Burundi de les intégrer dans la conception et la mise en œuvre du présent recensement afin d'obtenir des données de meilleure qualité et de raccourcir les délais de publication et de diffusion des résultats.

Ce RGPHAE vise à recenser toutes les personnes qui se trouvent sur le territoire national burundais au moment du dénombrement et à collecter les données démographiques, économiques et socio-culturelles concernant tous les individus au niveau de chaque ménage ainsi que leurs conditions d'habitation.

La réalisation de cette opération statistique repose sur un certain nombre de principes de base tels que l'affirmation d'une volonté politique effective, la synergie entre les différents acteurs impliqués à tous les niveaux, l'adhésion des populations et le soutien des Autorités nationales, locales, administratives, religieuses et coutumières.



Afin de respecter les procédures et les normes garantissant l'assurance qualité des recensements, il est recommandé aux organes qui exécutent cette opération de grande envergure de conduire impérativement un recensement pilote. Il s'agit d'une phase qui garantit que la technologie peut être testée dans le cadre d'un processus opérationnel complet appelé de bout en bout, qui met en évidence les principaux défis de mise en œuvre en termes de fonctionnalité ou de capacité. L'essai pilote doit être accompagné d'activités visant à vérifier si les solutions technologiques sont suffisamment évolutives, sûres, accessibles et robustes pour le recensement réel.

Elle est une phase de préparation du dénombrement proprement dit et une phase de traitement des données, ce qui permet de vérifier la pertinence de l'ensemble du plan de recensement et de son organisation. C'est dans ce cadre que le BCR veut conduire cette phase combien déterminante du grand dénombrement. Il est donc opportun de faire appel aux agents en charge de la Technologie de l'Information et de la Communication (TIC) qui seront essentiellement chargés d'assurer les questions d'ordre informatique lors du dénombrement pilote.

## **II. OBJECTIF DU DENOMBREMENT PILOTE**

De façon générale, le RGPHAE pilote vise à réaliser une simulation du RGPHAE à petite échelle en vue de finaliser la méthodologie du dénombrement principal. Plus spécifiquement, il s'agit de tester :

- l'efficacité de l'organisation générale du recensement depuis la cartographie censitaire jusqu'à l'analyse des données ;
- la capacité à couvrir l'ensemble du terrain et notamment les zones du pays difficilement accessibles ;
- l'opérationnalité de la cartographie, notamment le remplissage du questionnaire et des fiches à l'aide d'une tablette et l'utilisation des cartes des zones de dénombrement ;
- l'opérationnalité des applications de saisie, de contrôles et de transfert des données ;
- l'efficacité de la formation des personnels d'exécution ;
- l'harmonisation de la formation du personnel ;
- la compréhension des questions posées par les personnes recensées ;
- la pertinence des variables à collecter ;
- l'efficacité de la campagne de sensibilisation et de mobilisation sociale ;
- le temps requis pour chaque activité du recensement ;
- l'efficacité du dispositif et des procédures de contrôle qualité ;
- profil du personnel de terrain impliqué dans l'opération en fonction de l'approche méthodologique ;
- l'utilisation des tablettes avec GPS incorporé et autres outils de collecte par le personnel de terrain ;
- l'opérationnalité du mécanisme de paiement du personnel de terrain.

## **III. DESCRIPTION DES TACHES**

Sous l'autorité administrative du Président du Bureau Central du Recensement (BCR) et la supervision technique du Conseiller Technique Principal du recensement, du Directeur Technique du BCR et du chef du Service Traitement Informatique, l'agent TIC (ATIC) aura comme mission d'apporter un appui technique significatif sur le terrain au personnel de collecte du dénombrement sur les tâches portant sur la formation informatique, la gestion du matériel, la transmission électronique des données et l'entretien des supports informatiques de collecte (Serveurs, tablettes, Portables, etc.) et de l'archivage.

Les ATIC sont déployés au niveau de la province pilote pour mener les activités spécifiques suivantes :

- la gestion du matériel et le chargement et les mises à jour des tablettes ;
- la formation et l'assistance des superviseurs pour la récupération des données sur les tablettes ;
- l'installation des applications de synchronisation (Superviseur et Contrôleur) ;
- la formation et l'assistance des superviseurs pour le transfert des données sur la tablette du contrôleur et vers le niveau central ;
- le suivi de tous les transferts des données vers le niveau central ;
- les divers conseils pratiques aux intervenants du dispositif de collecte.

Spécifiquement, ils doivent :

- ✓ appuyer l'empaquetage des tablettes par lieu de destination ;
- ✓ installer la dernière version de l'application sur les ordinateurs des superviseurs et installation de l'application de collecte sur les tablettes des AR ;
- ✓ Charger les cartons vers les lieux de destinations ;
- ✓ Charger les tablettes et mise à jours de l'application collecte ;
- ✓ Affecter le matériel informatique aux superviseurs ;



- ✓ Télécharger les fiches d'affectations et de restitution du matériel plus impressions.

#### IV. RESULTATS ATTENDUS

Les produits attendus du RGPHAE 2022 pilote :

- la formation et l'assistance des superviseurs pour la récupération des données sur les tablettes sont assurées ;
- tous les questionnaires incorporés dans les tablettes seront remplis et envoyés au serveur ;
- les données collectées seront visibles au serveur ;
- l'emballage des tablettes est assuré ;
- la dernière version de l'application est installée sur les ordinateurs des superviseurs et l'application de collecte sur les tablettes des AR est fonctionnelle.
- les fiches d'affectation et de restitution du matériel sont téléchargés et imprimés.

#### V. QUALIFICATIONS ET COMPETENCES ATTENDUES

- Être de nationalité burundaise et originaire ou résident de la province pilote (Bujumbura-Mairie, Kirundo ou Rumonge) ;
- Avoir au minimum un Diplôme Universitaire en Informatique de Maintenance ou en Electronique ;
- Avoir des connaissances avérées en micro-informatiques, notamment l'environnement Windows ;
- Avoir un âge compris entre 25 et 40 ans à la date du recensement pilote et être disponible pendant toute la période du dénombrement ;
- Avoir une expérience en matière de contrôle des enquêtes et recensement constituerait un atout ;
- Avoir des connaissances avérées en micro-informatique, notamment l'environnement Android, CSPro ou Excel ;
- Aptitude avérée à bien communiquer et à bien former (Transfert des connaissances et compétences) ;
- Avoir une expérience dans le développement des applications mobiles en CSPro est un atout ;
- Avoir participé à au moins une enquête utilisant les nouvelles technologies est un atout ;
- Posséder une attestation de service fait dans le cadre d'une enquête est un atout ;
- N'avoir jamais été banni des activités du Système Statistique National.

Pour éviter les désertions d'agents fantaisistes, il est prévu de faire signer une lettre d'engagement ou un contrat de services aux agents recrutés contenant une disposition interdisant l'abandon de poste. Les candidats devront préciser leurs contacts téléphoniques par lesquels les candidats présélectionnés seront contactés.

Les documents exigés pour ce recrutement :

- Une lettre de motivation adressée au Directeur Général a.i de l'INSBU et Président du BCR ;
- Une copie de la carte nationale d'identité ;
- Une photocopie de diplôme certifiée conforme à l'original ;
- Un CV détaillé et actualisé suivant le modèle en annexe ;
- Une attestation de résidence actualisée et valide ;
- Une attestation de service rendu ou tout autre document attestant l'expérience en la matière.

Les dossiers déposés ne seront pas remis.

**Vous trouverez en annexe les provinces pilotes et le format du CV.**

#### VI. VOLUME DE PRESTATION ET LIEUX D'AFFECTATION

Le volume de prestation est de vingt-un (21) jours calendaires de terrain dans la province pilote. Cependant, l'obligation de donner les résultats dans les délais devrait primer.

Fait à Bujumbura le 23/01/2023

LE DIRECTEUR GENERAL a.i DE L'INSTITUT NATIONAL  
DE LA STATISTIQUE DU BURUNDI (INSBU) ET  
PRESIDENT DU BCR

P. D. Vice-Président du BCR  
NDAYISHIMIYE Nicolas.



## ANNEXE

### 1. Provinces pilotes

Province	Commune	Colline/ quartier
Bujumbura Mairie	Mukaza	Centre_Ville
		Kiriri_Vugizo
	Ntangwa	Gikungu rural
Rumonge	Muhuta	Buyenzi
	Rumonge	Murambi
Kirundo	Busoni	Gatare

### 2. MODELE DE CV

1. Nom (s) de famille :
3. Prénom (s) :
4. Colline/Quartier et date de naissance :
5. Province et Commune de naissance :
6. Commune de résidence :
7. Colline/quartier de résidence :
8. Nationalité :
9. N° Tél mobile (obligatoire) :
10. Education

Institution	Diplômes(s) obtenu(s):	Année d'obtention

11. Connaissances linguistiques : (par compétences sur une échelle de 3 à 1 (3- excellent/ langue maternelle ;2- Moyen ; 1-notions rudimentaires)

Langues	Lire	Parler	Ecrire
Kirundi			
Français			
Kiswahili			
Anglais			

12. Autres connaissances : (ex. connaissances informatiques, utilisation/manipulation de téléphones androïdes, etc.) : .....

13. Expériences spécifiques dans le domaine de la collecte des données et personnes de référence

Date (de-à) (mois/année à mois/année)	Lieu	Société employeuse et personne de référence (Nom, prénom, téléphone mobile et E-mail)	Poste occupé	Description des tâches effectuées

- Lister les expériences de la plus récente à la plus ancienne ;
- Joindre à chaque expérience une attestation de service fait si vous en avez.

14. Expérience professionnelle en général

Date (de-à) (mois/année à mois/année)	Lieu (pays ou province)	Société employeuse et personne de référence (Nom, prénom, téléphone mobile et E-mail)	Poste occupé	Description des tâches effectuées

- Lister les expériences de la plus récente à la plus ancienne ;
- Joindre à chaque expérience une attestation de service fait si vous en avez.

15. Attestation :

Je certifie, que les renseignements ci-dessus rendent fidèlement compte de ma situation, de mes qualifications et mon expérience et déclare être disponible pour effectuer les tâches qui me seront confiées dans le cadre du dénombrement du RGPHAE pilote. J'accepte aussi que toute déclaration erronée entraîne mon exclusion ou mon renvoi.

**Fait à ....., le ...../...../2023**

**Nom et prénom :**

**Signature du candidat :**